



FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

22 sept. 2016

QUELLE FINALITÉ POUR QUELLE ÉCOLE ?

DOSSIER DE PRÉSENTATION



Les performances du système scolaire français n'apparaissent pas à la hauteur des attentes dont il fait l'objet. Malgré une mobilisation importante de moyens, il reste caractérisé par des inégalités de réussite importantes, un poids fort de l'origine sociale sur les résultats des élèves, un climat scolaire anxigène, une insertion professionnelle difficile et lourdement conditionnée par le diplôme, et des enseignants qui s'estiment mal formés et dévalorisés. La difficulté apparente du système scolaire français à se réformer malgré les volontés politiques ne fait que renforcer les déceptions qu'il engendre.

Au-delà de ces constats, le débat public sur l'École, dans la mesure où il tend à s'engluer dans des arguties techniques portant sur des détails du fonctionnement du système scolaire, révèle des désaccords implicites mais profonds sur les priorités qu'il faut lui donner. Les attentes vis-à-vis de l'École sont tellement nombreuses que ses objectifs n'ont cessé de s'empiler, et avec eux les injonctions contradictoires auxquelles les acteurs de terrain font face. Leur mobilisation requiert désormais un projet politique cohérent poursuivant des finalités assumées explicitement.

Ce rapport prend le parti d'aborder de front cette question des finalités de l'École. Il s'efforce d'analyser le fonctionnement concret du système scolaire français pour comprendre quelle finalité il vise aujourd'hui, de façon plus ou moins explicite. Puis, il envisage d'autres priorités que l'on pourrait assigner à l'École et les conséquences que celles-ci auraient sur son organisation et son fonctionnement.

Le fonctionnement du système scolaire français

1 - Le constat

Le contenu de l'enseignement

Une définition uniforme et verticale de ce qui doit être enseigné.

Le système scolaire français est caractérisé par des objectifs pédagogiques uniformes et qui s'appliquent à tous les élèves.

La coexistence de programmes scolaires et d'un socle commun nationaux

Les programmes nationaux décrivent très précisément ce que les élèves doivent apprendre à chaque niveau et laissent peu de marge de manœuvre aux enseignants. Parallèlement, une logique curriculaire s'est développée depuis 2006 avec le socle commun qui fixe des objectifs pédagogiques plus larges. Elle devrait laisser aux équipes pédagogiques davantage de liberté pour s'organiser, mais s'est superposée aux programmes sans les remplacer.

Un manque de légitimité de la conception des contenus de l'enseignement

Peu d'acteurs extérieurs au système scolaire ou universitaire sont impliqués dans l'élaboration des contenus de l'enseignement. Par conséquent, le mode actuel de rédaction des programmes tient relativement peu compte des besoins qui pourraient être formulés par la société civile.

Des rapports enseignant-élève impersonnels dans le second degré

La culture professionnelle des enseignants français du second degré les incite à adopter une posture distanciée avec l'histoire et la vie personnelle des élèves, en raison notamment d'un recrutement et d'une formation plus centrés sur la maîtrise d'une discipline que du métier éducatif en général. Ils doivent effacer leur propre personnalité pour incarner l'institution de manière distanciée.

L'absence d'approche globale

Un élève passe son année scolaire avec des enseignants qui travaillent peu en équipe et ignorent souvent ce qui se passe pour lui dans les autres classes... avant d'en changer l'année suivante. Cette fragmentation du parcours de l'élève réduit les capacités d'action de l'institution et la déresponsabilise.





Le parcours de l'élève

Le parcours scolaire des élèves, du début de la scolarité primaire à la fin de la scolarité secondaire, a deux caractéristiques principales :

C'est un parcours construit par paliers. Historiquement, chaque niveau scolaire est conçu comme un palier à franchir par l'élève, qui doit acquérir pour cela les savoirs prévus dans le programme scolaire. L'institution évolue lentement vers une autre logique, dans laquelle c'est elle qui porte la responsabilité de prendre chaque élève tel qu'il est et de le faire progresser autant que possible, sans le faire redoubler ou l'orienter dans une filière séparée.

La transition entre le premier et le second degré, à la fin du CM2 et au début de la 6e, semble aux élèves très brutale. Ils passent d'un encadrement fort par un enseignant unique à de multiples enseignants qu'ils voient peu et qui entretiennent des rapports

L'organisation du système

Recrutement

Le recrutement et l'affectation du personnel éducatif, centralisés, ne semblent pas répondre aux besoins du terrain mais davantage à un objectif d'équité entre enseignants. Les établissements n'ont quasiment aucune prise sur le recrutement de leurs enseignants.

Formation

La formation des enseignants est centrée sur les savoirs académiques, leur épistémologie et leur didactique. La place de la pédagogie est faible. Le problème est encore plus fort dans le cas des enseignants du secondaire.

Gouvernance

La gouvernance du système scolaire français est caractérisée par une forte centralisation, bien que depuis 1983 l'on assiste à la décentralisation de certaines missions. Les établissements ont en pratique une faible autonomie. La majorité des ressources administratives du système éducatif est focalisée sur la gestion du système plutôt que sur le suivi de l'activité pédagogique et de son efficacité. Comme les enseignants travaillent souvent seuls et sont peu accompagnés, l'empilement des objectifs affichés crée paradoxalement une absence de finalités explicites : l'enseignant finit par être livré à lui-même en ce qui concerne le sens même de son métier et sa finalité profonde.

2 - Quelle(s) finalité(s) le système poursuit-il vraiment ?

Un système qui cherche à organiser une distribution méritocratique des positions sociales

Uniformité de l'offre
et neutralité du système



Mêmes programmes.
Mêmes moyens investis.
Mêmes enseignants.
Mêmes établissements.



Le système ne peut
donc pas être
suspecté d'influencer le
résultat de la compétition
pour l'accès à l'élite.



Le système scolaire semble avant tout s'organiser autour d'une finalité de sélection méritocratique des élites. L'École organise une compétition qui répartit des positions sociales hiérarchisées. Chacun doit avoir les mêmes chances d'accéder à chaque position, notamment aux positions d'élite.





Pour instaurer une véritable égalité des chances, l'École devrait théoriquement différencier l'action éducative selon les élèves puisqu'ils connaissent, hors de l'Écoles, des situations très inégales. Mais en pratique, si les équipes pédagogiques traitaient officiellement les élèves différemment, elles seraient accusées de favoriser certains élèves au détriment d'autres, donc de créer elles-mêmes des inégalités. L'institution finit donc par instaurer un dispositif scolaire uniforme, pour rester neutre et être moins facilement accusée d'influencer la compétition.

Des finalités secondaires

L'École n'est pas seulement chargée de la répartition équitable et efficace des places dans la société. D'autres missions sont poursuivies, mais de manière seulement secondaire ; c'est-à-dire tant qu'elles ne rompent pas le principe d'uniformité de l'offre ou qu'elles ne concernent que des élèves sortis de la compétition pour accéder à l'élite. Les auteurs ont regroupé ces missions en trois grandes finalités :

Transmettre à tous les élèves
une culture commune



Créer une communauté forte de citoyens éclairés, en s'assurant que chaque élève acquiert un ensemble de savoirs déterminés d'en haut. C'est probablement la finalité secondaire la plus présente dans le système actuel, pour des raisons historiques.

Préparer les élèves aux besoins
du monde professionnel



Former les élèves aux compétences professionnelles dont la société et l'économie ont besoin. Aujourd'hui, l'acquisition de compétences par toute la population structure assez peu l'organisation de l'École. Les savoirs enseignés restent essentiellement académiques, avec une place très faible accordée aux savoirs techniques et manuels.

Accompagner chaque élève
dans l'accomplissement de sa personnalité



Permettre à chaque enfant et adolescent de développer des aspirations et des talents propres, de s'épanouir et de s'accomplir. La vision d'une École se définissant à partir de l'enfant plutôt que s'imposant à lui est peu prise en compte dans le système actuel.

3 - Faut-il choisir une autre finalité pour l'École ?

La sélection et la formation des élites font inévitablement partie des missions d'un système éducatif. La spécificité du système français est la prédominance de cette finalité, qui contraint à l'uniformité du fonctionnement du système scolaire. Aussi, cela réduit considérablement les possibilités de l'École d'accomplir d'autres missions, qui supposeraient de différencier davantage les modalités de l'action éducative. Les attentes sont aujourd'hui si fortes et nombreuses concernant les autres missions de l'École qu'il devient impératif de questionner les finalités du système. La logique globale du système scolaire est même contestée en son sein par de nombreux acteurs de l'éducation, jusque dans les classes.



Des visions alternatives de l'École

France Stratégie a réfléchi à la façon dont devrait s'organiser le système scolaire, selon la finalité principale qu'on décide de lui assigner. Pour chaque finalité, les auteurs proposent un modèle d'École qui pousse chaque logique à son terme. La description de chaque modèle se restreint aux dimensions qui semblent fondamentales pour la poursuite de sa finalité.

Modèle n°1 - Une école qui prépare au monde professionnel



Développer chez les élèves les savoirs et les compétences professionnelles dont ils auront besoin pour participer au mieux à la société et à son économie (au sens large).

Défis

Construire un système hybride



qui offre dès la formation initiale une **collaboration** poussée entre la **sphère professionnelle** et la **sphère académique**.

Enseigner aujourd'hui ce qui est nécessaire pour préparer les élèves **aux besoins de demain**



en cherchant à **anticiper les évolutions** de la sphère socioéconomique.

Articuler les échelons **national et local**



La mobilité géographique des élèves passe par un **programme commun**. Il devra néanmoins **s'adapter en partie à l'environnement local**.

Le contenu de l'enseignement

Il sera déterminé par **Instance nationale** qui sera composée des



+



+



Employeurs

Employés

Enseignants

L'instance nationale devra créer un cursus cadre définissant les contenus de l'enseignement avec pour objectif de réduire au maximum le décalage entre l'offre de formation et les compétences attendues sur le marché du travail.





Concrètement

- Le premier cycle sera majoritairement consacré à des savoirs transversaux requis dans tous les champs socioprofessionnels (expression écrite et orale, mathématiques, culture générale, travail en équipe, auto-évaluation, empathie...).
- Le deuxième cycle sera dédié à la formation dans plusieurs champs socioprofessionnels. Ces enseignements seront tantôt dispensés dans les établissements scolaires, tantôt au sein de sites professionnels.

Un système d'évaluation par crédits (blocs de compétences) permettra de hiérarchiser des seuils d'acquisition de compétences dans ces différents champs professionnels.

1^{er} cycle
jusqu'à 11 ans



Apprentissages fondamentaux et développement culturel

Au moins 1/3 du temps d'apprentissage sera réalisé avec un intervenant extérieur qui a une activité dans une institution culturelle patrimoniale, une activité économique ou sociale.

+

Rencontres avec des ressources de l'environnement

Ces rencontres, réelles ou virtuelles, avec des ressources de leur environnement devront occuper les élèves au moins une semaine par mois.

2^e cycle
à partir de 11 ans



Apprentissages fondamentaux et développement culturel

Au moins 1/3 du temps d'apprentissage sera réalisé avec un intervenant extérieur qui a une activité dans une institution culturelle patrimoniale, une activité économique ou sociale.

+

Des modules de préprofessionnalisation spécifiques à chaque champ socioprofessionnel

Ces modules, qui occuperont la majeure partie du temps des élèves, sont construits à l'aide de partenariats systématiques au niveau local entre les établissements scolaires et les entreprises. L'implication des collectivités locales doit être soutenue.

+

Des sessions de validation des compétences

Les élèves pourront passer plusieurs semaines sur un site professionnel pour développer les compétences liées à leur activité de production et celles nécessairement complémentaires.

À partir de 14 ans



Spécialisation progressive par champ socioprofessionnel (et non par métier) jusqu'à la fin du second cycle (entre 16 et 20 ans) : une spécialisation majeure et une mineure dans des champs différents. L'élève doit pouvoir être libre de choisir les champs professionnels dans lesquels il souhaite s'investir.

Transition vers l'enseignement supérieur



L'enseignement supérieur reste en lien avec les entreprises qui ont la charge de former en continu les jeunes adultes afin d'assurer **leur insertion directe sur le marché du travail, ainsi que leur employabilité tout au long de leur vie professionnelle.**



L'organisation du système

Les enseignants

Ils devront être spécialisés autour de trois domaines de compétences : la pédagogie partenariale (conception, gestion et évaluation d'un programme de formation) ; les apprentissages transversaux (ils incluent la mise en œuvre des modules à spécificité locale) ; les activités du deuxième cycle (ingénierie de formation). Des experts-formateurs, qui poursuivent leur activité professionnelle à temps partiel, viendront apporter des connaissances, des conseils, ou participeront au développement professionnel des élèves dans un domaine spécifique. Les fonctions de formation et de certification des personnels peuvent être assurées par l'instance nationale déterminant le cursus cadre. Le recrutement et la gestion des personnels doivent se faire à l'échelle régionale ou infrarégionale.

Les établissements et le recrutement

La mise en œuvre de ce système scolaire suppose de repenser les modèles actuels des établissements : il paraît nécessaire de les penser comme des plateformes immobilières composées de différents sites mutualisés entre le système scolaire et les entreprises. Comme l'établissement principal doit fonctionner en mode partenarial avec de multiples sites de formation (école, entreprises, sites de proximité) et adapter les apprentissages aux spécificités du tissu socioéconomique local, il apparaît indispensable qu'il dispose d'une autonomie forte sur les plans juridique, financier et pédagogique, et ce dès le premier cycle.

Modèle n°2 - Une école qui permet l'accomplissement de la personnalité



L'École doit permettre à chaque enfant de développer des aspirations et des talents propres dans lesquels il s'épanouit.

Défis

Prendre en compte
le bien-être des élèves



tout en maintenant un niveau
élevé d'exigence.

Préserver les liens socio-affectifs
qui unissent chaque enfant aux autres



en prenant en compte le besoin
d'affirmation et d'émancipation.

Proposer aux élèves une offre de parcours
aussi large que possible



malgré les contraintes humaines
et matérielles du système scolaire.

Le contenu de l'enseignement

Ce modèle écarte l'idée d'un référentiel de savoirs (programme, curriculum, socle commun) qui s'imposerait aux élèves et aux enseignants. On part ici de ce que sont les élèves et du chemin qu'ils souhaitent prendre. L'élève participe à des projets et sera reconnu pour cette activité.





Les projets sont au cœur de l'enseignement de l'école élémentaire jusqu'au lycée :

Les enseignants



Les élèves



Répertoire national

Il sera constitué et mis à jour par une agence nationale de l'éducation qui aura pour mission de répertorier l'usage et les évolutions des savoirs.

Projet

L'élève choisit, en fonction de son âge, le projet auquel il souhaite participer au sein d'un éventail de propositions spécifiques à l'établissement.

Curriculum-projet

Le projet choisi détermine l'ensemble des savoirs que l'élève doit acquérir durant la période pour réaliser ce travail.

Objectifs pédagogiques individuels

Les objectifs pédagogiques sont spécifiques à chaque élève.

Concrètement

Le parcours de l'élève n'a pas de raison d'être décomposé en des cycles d'enseignement distincts. Il semble cependant nécessaire de conserver une division par grandes catégories d'âge pour des raisons d'organisation.

École
élémentaire
6 à 10 ans

1^{er}

1^{re} année du niveau élémentaire

Évaluation des savoirs de chaque élève.

Apprentissage

Les cycles de projets sont assez courts : de 1 semaine à 1 mois selon les années.

Pas de savoirs fondamentaux définis *a priori*. Ils émergent lors de la mise en pratique des projets.

Le collège
et le lycée

2^e

Apprentissage

L'élève continue de travailler sur les projets dont la durée s'allonge de 2 mois à 2 mois et demi.

Certains élèves se spécialisent progressivement dans des domaines alors que d'autres restent polyvalents. Les tuteurs incitent les élèves à se tester dans des domaines diversifiés en s'impliquant dans des projets et des rôles différents.

Ce modèle permet de s'affranchir, au lycée, de l'orientation des élèves dans des voies d'enseignement différentes. Lycée général et lycée professionnel ne font qu'un.

Transition vers
l'enseignement
supérieur

+

Les élèves terminent leur parcours scolaire à 18 ans. Leur portfolio indique tous les savoirs qu'ils ont acquis durant leur parcours et peut être utilisé pour l'orientation dans l'enseignement supérieur. Dans ce modèle, c'est le système d'enseignement supérieur qui s'adapte à l'hétérogénéité des élèves qui sortent du cycle précédent. Le démarrage des études supérieures devrait ainsi constituer une période de transition et être aussi généraliste que possible.

8



L'organisation du système

Les enseignants

L'enseignant remplit trois rôles différents : il conçoit les projets et dirige les élèves (chef de projet) ; il assure des cours organisés pour transmettre les savoirs et forme les élèves selon leur projet (professeur) ; il suit plusieurs élèves individuellement (tuteur). L'agence nationale en charge du répertoire national des savoirs pourrait être également responsable de l'organisation de la formation initiale et continue des enseignants.

Gouvernance

Le système proposé peut être assuré en grande partie au sein d'établissements scolaires. Les locaux pourraient en revanche être plus modulables afin de s'adapter à l'alternance entre temps de cours et temps de réalisation des projets. En définissant le fonctionnement et le contenu de l'enseignement à partir du terrain, ce modèle implique de confier l'essentiel des responsabilités à l'établissement lui-même, notamment la définition de l'offre de projets et de cours, le recrutement de son personnel et l'achat de son équipement.

Modèle n°3 - Une école qui transmet une culture commune



l'École doit transmettre à tous les élèves un ensemble fini de savoirs qui seraient jugés prioritaires par rapport aux autres pour former des individus cultivés et éclairés et consolider une communauté nationale.

Défis

Définir les savoirs nécessaires à tous les enfants



parmi l'étendue de la connaissance disponible. Cela suppose de hiérarchiser les savoirs et de faire un choix.

Susciter l'adhésion des familles et des enfants autour de cette culture commune



alors qu'elle ne pourra recouvrir qu'un nombre limité de savoirs.

Accepter l'hétérogénéité des capacités d'acquisition des élèves



en évitant le « tri » des élèves entre des voies hiérarchisées.





Le contenu de l'enseignement

Instance politique

Chargée d'élaborer une stratégie pour l'enseignement scolaire (objectifs, savoirs).



Culture commune

Deux impératifs : la culture commune à transmettre doit être définie pour elle-même (pas en fonction des besoins de l'enseignement supérieur en aval) et doit inclure des savoirs diversifiés dans lesquels l'ensemble des citoyens peut se retrouver.



Instance curriculaire

Composée de professionnels de l'enseignement et de la formation, elle devra mettre en œuvre, sous la forme de curricula et d'indications didactiques et pédagogiques, les savoirs choisis par l'instance politique.

Concrètement

Les équipes pédagogiques devant s'adapter à la diversité des rythmes d'apprentissage de leur public spécifique, il est important de leur laisser la liberté d'organiser la progressivité de l'enseignement sur plusieurs années. La culture commune à transmettre sur l'ensemble du parcours est ainsi répartie entre des tronçons de 3 années, définis par des objectifs d'apprentissage spécifiques mais laissant les équipes autonomes quant aux trajectoires proposées à leurs élèves au sein de chaque tronçon.

Ce modèle propose donc de garder les mêmes cycles que le socle commun de connaissances, de compétences et de culture du système scolaire existant : un cycle 1 de 6 à 8 ans, un cycle 2 de 9 à 11 ans, un cycle 3 de 12 à 15 ans auquel s'ajoute un dernier cycle de 16 à 18 ans (non défini comme tel dans le système actuel).

Des examens pourront être organisés en fin de cycle mais ils ne devront pas conditionner la poursuite du parcours. Conséquemment, chaque cycle accueillera des élèves de plus en plus hétérogènes. Cela implique des investissements conséquents dans l'accompagnement personnalisé dans les derniers cycles afin que les élèves les plus en difficulté puissent également acquérir les savoirs communs.

Transition vers l'enseignement supérieur



La transition vers l'enseignement supérieur se fait à l'issue du dernier cycle. L'examen du dernier cycle ne constitue pas une condition pour accéder à l'enseignement supérieur. Ce modèle rejette le principe du baccalauréat tel qu'il est conçu actuellement, c'est-à-dire un examen final qui sanctionne les acquis du cycle initial tout en étant l'unique condition d'entrée vers les études supérieures non sélectives. Les différentes filières de l'enseignement supérieur devraient pouvoir sélectionner leurs étudiants sur la base d'autres critères, car l'examen final mesure l'acquisition d'une culture commune dont le contenu n'a pas été défini en fonction des besoins de l'enseignement supérieur.





L'organisation du système

Les enseignants

Les enseignants ont une mission essentiellement pédagogique pour faire acquérir les savoirs de la culture commune à tous les élèves. Ils doivent être capables de travailler en équipe et de concevoir, à partir d'objectifs pédagogiques à atteindre sur trois ans, un programme pédagogique sur mesure par rapport aux besoins de leurs élèves. Il est aussi essentiel de recruter et de former des enseignants qui considèrent bien l'hétérogénéité des élèves comme une donnée de base de leur mission.

Formation

La formation des enseignants doit être pensée à l'échelle nationale en vue de transmettre une culture commune à tous les futurs citoyens. L'instance curriculaire sera en charge de l'organisation de cette formation. Le recrutement des enseignants par les établissements apparaît moins fondamental que dans le modèle précédent mais peut faciliter le travail pédagogique.

Gouvernance

Les sites d'enseignement sont des établissements scolaires classiques. Il est cependant important que les trois années d'un même cycle d'apprentissage soient réalisées dans un même établissement.

Quelle articulation entre les différents modèles ?

Dans le rapport, les modèles sont volontairement radicaux : ils ont été pensés comme des outils permettant de réfléchir aux implications systémiques de chaque finalité sans se soucier de toutes ses interactions avec les autres finalités. Pour autant, si un système scolaire doit assumer sa finalité principale, il n'a pas à abandonner totalement les autres.

Deux possibilités peuvent être envisagées pour combiner les modèles

Articuler les différents modèles sur des temps distincts du parcours scolaire

Un premier cycle pourrait être consacré à la transmission d'une culture. Le suivant serait alors dédié à l'accomplissement de la personnalité. Le parcours scolaire se terminerait avec un cycle dédié à la préparation au monde professionnel.

Articuler les différents modèles sur chaque temps du parcours

L'apprentissage d'une culture commune pourrait ainsi être fait, de façon transversale, sur l'ensemble de la scolarité. Les élèves seraient accompagnés pour construire leur voie personnelle le reste du temps. En avançant dans le parcours scolaire, les projets proposés devraient de plus en plus refléter la réalité de champs socioprofessionnels.

TÉLÉCHARGEZ LE RAPPORT
QUELLE FINALITÉ POUR QUELLE ÉCOLE ?
SUR STRATEGIE.GOUV.FR



www.strategie.gouv.fr



FranceStrategie



@Strategie_Gouv

Contacts presse :

Jean-Michel Roullé,
directeur du service Édition-Communication-Événements
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
01 42 75 61 37 - 06 46 55 38 38

Joris Aubrespin, chargé des relations presse
Joris.aubrespin@strategie.gouv.fr
01 42 75 60 27 - 06 20 78 57 18



FRANCE STRATÉGIE



France Stratégie est un organisme de concertation et de réflexion. Son rôle est de proposer une vision stratégique pour la France, en expertisant les grands choix qui s'offrent au pays. Son action repose sur quatre métiers : évaluer les politiques publiques ; anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec tous les acteurs pour enrichir l'analyse ; proposer des recommandations au gouvernement. France Stratégie joue la carte de la transversalité, en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.